Choisy tes vacances

Séjours 5-13 ans

HIVER - PRINTEMPS

2027





CHOISY-le-ROI

édito

Chers parents Choisyens,

Si l'été a joué les prolongations, les premiers frimas matinaux nous rappellent à la réalité : l'hiver arrive avec son cortège de fêtes de fin d'année, de joies familiales, de froid, de neige...ou pas...et pourquoi pas de belles vacances à la montagne... à Morillon !

Est-il encore nécessaire de présenter le chalet Béchard, à Morillon ? La Ville de Choisy est propriétaire de ce centre de vacances emblématique depuis 1958 ! Afin de préserver ce patrimoine auquel nous sommes profondément attachés, nous avons engagé d'importants travaux de réhabilitation pour garantir la sécurité des enfants et des adultes qui fréquentent ce centre de vacances, idéalement situé en Haute-Savoie, à quelques kilomètres de Samoëns, de Chamonix et du lac Léman. Les travaux se dérouleront en deux phases distinctes, hors périodes d'ouverture de janvier 2027 à août 2027, pour reprendre en octobre et se terminer en décembre 2027.

Le chalet Béchard accueille les enfants de 5 à 13 ans pour leur faire vivre des vacances inoubliables en hiver comme au printemps.

Tout est pensé pour leur offrir un séjour dans un cadre serein et sécurisé : des animateurs diplômés et bienveillants, ainsi qu'un large choix d'activités sportives au cœur d'une vallée réputée, avec ses 260 km de pistes de ski. Le centre dispose également d'un chef cuisinier permanent, qui privilégie une cuisine locale, de deux réfectoires pouvant accueillir 100 enfants, et de chambres de deux à quatre lits.

Le service Enfance est à votre disposition pour les inscriptions.

Les séjours collectifs dans nos deux centres de vacances (Penthièvre en Bretagne et Morillon en Haute-Savoie) sont bien plus que des lieux de loisirs. Ils donnent accès au vivre ensemble et participent pleinement à l'éducation citoyenne et à l'égalité sociale car ouverts à tous grâce au quotient familial.

Offrez à vos enfants du bonheur, des rêves et des souvenirs !

Nous vous souhaitons de belles vacances montagnardes 2027 à Morillon !



Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi
Vice-Président
du Conseil départemental
du Val-de-Marne



Annick BALLEREAU
Conseillère municipale
déléguée aux Centres
de vacances, à l'Éducation,
à l'environnement et Programme
de la Réussite Éducative

À Choisy, des vacances en toute confiance !

Un encadrement qualifié et des séjours agréés

Les séjours organisés par la Ville bénéficient d'un agrément et répondent aux exigences de l'Éducation Nationale et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. L'équipe d'encadrement dispose des qualifications suivantes :

- **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
- **BAFD** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)
- **DESJEPS** (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

La Municipalité accorde une importance prépondérante au recrutement d'un personnel de qualité et répondant entièrement aux exigences fixées. Ces agents sont engagés sur la base de leur adhésion au Projet Éducatif Local de la Ville. À l'écoute des enfants et des familles, ils veillent au bon déroulement du séjour et à l'épanouissement de chacun.



Des séjours au rythme des saisons

Durant les vacances d'Hiver
- Morillon, « Envie de glisse et d'espace »

Durant les vacances de printemps
- Morillon, « Le chemin des découvertes »

Ces séjours sont ouverts aux enfants en situation de handicap, sous réserve d'un accord préalable du service Enfance.

De 7 à 13 ans révolus HIVER

Séjour

Envie de glisse et d'espace

Cap sur les montagnes enneigées ! Au cœur de la vallée du Giffre, le chalet Béchard accueille les petits Choisyens pour un séjour placé sous le signe de la découverte, de la glisse et des grands espaces. Entre paysages alpins, activités de plein air et moments tous ensemble, chacun pourra profiter des joies de la montagne et faire le plein de souvenirs. L'équipe d'animation veillera à respecter le rythme et les besoins de chacun.

Du samedi 6 au vendredi 12 février 2027

Du samedi 13 au samedi 20 février 2027

Les retours auront lieu le lendemain de la date de fin de chaque séjour.

Le transport s'effectue en autocar.

2 formules pour vivre la montagne à son rythme

Formule ski alpin

5 séances pour découvrir ou perfectionner sa pratique du ski alpin et profiter pleinement des pistes enneigées.

Formule MultiGlisse

La formule idéale pour découvrir toutes les facettes de la glisse : ski de fond, luge, randonnées en raquettes et patinoire. Une rencontre avec les chiens de traîneau est également au programme !





De 5 à 6 ans révolus

PRINTEMPS

Séjour

Le chemin des découvertes

Du lundi 5 au mardi 13 avril 2027

Le retour aura lieu le 13 avril au soir.

Le transport s'effectue en autocar.

Au printemps, la montagne devient un formidable terrain de jeu et de découvertes ! L'équipe du chalet Béchard vous propose un cocktail pétillant d'activités sportives, de moments de détente, de jeux et de découvertes pour permettre à votre enfant de profiter au maximum des plaisirs de la montagne durant cette période.





Au programme :

- **Des activités sportives :** randonnées pédestres ou en raquettes, parcours aventure, grands jeux et patinoire écologique
- **Des découvertes au cœur de la montagne :** exploration du jardin botanique Jaÿsinia de Samoëns, visite d'une ferme pédagogique, découverte de Chamonix et de la cité médiévale d'Yvoire
- **Des rencontres avec les animaux** emblématiques de la montagne
- **Des ateliers créatifs et d'expression :** des activités manuelles et artistiques pour imaginer, créer et exprimer tous ses talents

De 7 à 13 ans révolus

PRINTEMPS

Séjour

Le chemin des découvertes

Un séjour pour faire le plein de sensations et de découvertes quel que soit l'âge de votre enfant ! Tout au long de cette aventure, l'équipe d'animation proposera des activités variées et des soirées conviviales pour faire vivre à votre enfant des moments inoubliables.

Du lundi 5 au mardi 13 avril 2027

Le retour aura lieu le 13 avril au soir.

Le transport s'effectue en autocar.



Au programme :

- **Parcours aventure** pour prendre de la hauteur et relever des défis
- **Escalade**
- **Randonnée pédestre** pour explorer les paysages de montagne
- **VTT** pour faire le plein de sensations
- **Découverte de la cité médiévale** d'Yvoire pour voyager dans le temps

Les enfants sont répartis par âge afin de profiter d'activités adaptées à leurs envies et à leurs capacités. Le rythme des journées est également aménagé en fonction de chaque tranche d'âge, pour permettre à chacun de profiter pleinement de son séjour.

Informations pratiques **Séjours enfance**

La relation avec les familles

La réussite d'un séjour se bâtit sur l'adhésion et la contribution des familles. Tout au long du séjour, l'équipe d'encadrement veillera à conserver cette relation. Les enfants écrivent chaque semaine et seront ravis de recevoir vos courriers. Retrouvez leurs aventures sur choisyleroi.fr, tous les lundis, mercredis et vendredis. Les téléphones portables ne sont pas autorisés pendant le séjour.

Le montant du séjour

Il est calculé en fonction du quotient familial et comprend l'ensemble des frais : pension complète, blanchissage, encadrement, activités, transports, assurance. La Ville prend en charge 50 à 80 % du coût du séjour. Les bons CAF et les chèques-vacances (au nom de l'un des deux responsables légaux) sont acceptés. Votre comité d'entreprise peut également participer au financement.

La santé

Un personnel spécialisé assure les soins quotidiens. En cas de besoin, un médecin attaché au centre est appelé. Les frais liés à cette visite sont avancés par la Ville et réglés par les parents au retour du séjour en contrepartie des feuilles de maladie et ordonnances. Les frais d'hospitalisation sont directement réglés par la famille. Dès que le médecin intervient, la famille est prévenue.

Le transport

Il s'effectue dans les meilleures conditions de sécurité, en autocar au départ de Choisy-le-Roi.

L'assurance

Les enfants et les jeunes sont assurés contre les dommages corporels. Toutefois, les dommages aux biens ne sont pas couverts.

Pré-inscriptions en nous retournant le bulletin :

- **Par mail :**
sejours-enfance@choisyleroi.fr
(version numérique disponible sur www.choisyleroi.fr)
- **Par courrier :**
Hôtel de Ville de Choisy-le-Roi
Service Enfance
Place Gabriel Péri
94607 Choisy-le-Roi Cedex
- **En le déposant au service Enfance** (rez-de-chaussée de la Mairie) **ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville :**
du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30, les vendredis de 8h30 à 11h45, les samedis de 9h à 11h45.

La famille doit être financièrement en règle avec la commune. Renseignements au 01 48 92 41 41
Une fois le bulletin renvoyé, vous recevrez un accusé de réception puis un dossier complet.

Votre inscription ne sera définitive qu'après retour dudit dossier complété et du paiement du premier acompte auprès de la trésorerie d'Orly.

CONDITIONS D'INSCRIPTION